Titre : **ZENTZ D'ALNOIS** **LOUIS ADOLPHE** **GENERAL DE DIVISION**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Généalogies, biographies et monographies**
Auteur : **H. ROGER DE BEAUVOIR**	Origine : **Collection personnelle**
Référence : **NOS GENERAUX** **1871-1884** **BERGER-LEVRAULT ET CIE EDITEURS** **5 rue des Beaux-arts** **Même maison à Nancy** **1885**	Transcripteur : **MFR** Date : **2011**

Ancestramil

ZENTZ D'ALNOIS LOUIS ADOLPHE
GENERAL DE DIVISION

Né le 16 juillet 1820, à Cons-la-Granville (Moselle) ; Arme Infanterie ; Entrée au service : 9 novembre 1838 (Ecole de Saint-Cyr) ; Sous-lieutenant : 1er octobre 1840 ; Lieutenant : 19 juillet 1845 ; Capitaine : 9 juin 1848 ; Chef de bataillon : 5 septembre 1854 ; Lieutenant-colonel : 2 août 1858 ; Colonel : 11 août 1861 ; Général de brigade : 12 août 1870 ; Général de division : 5 juin 1877.
Légion : d'honneur. Chevalier : 12 juillet 1854 ; Officier : 12 août 1864 ; Commandeur : 7 avril 1871 ; Grand officier : 12 juillet 1880.

Nota : états de service jusqu'en 1884

Le général **ZENTZ**, fils d'un capitaine de la Garde du premier Empire, fut élevé au collège de la Flèche. A sa sortie de l'Ecole de Saint-Cyr, il débuta au 44e de ligne, partit en Afrique avec ce régiment qu'il quitta en 1853 pour entrer au 12e bataillon de Chasseurs à pied.

Il était capitaine quand ce bataillon fit partie, en 1854, du corps expéditionnaire de la Baltique. Au moment du débarquement, dans l'île d'Aland, près de la forteresse de Bomarsund, le maréchal **BARAGUEY d'HILLIERS** qui avait été son chef à l'Ecole militaire quinze auparavant, le reconnut sur la plage et lui donna le commandement de son avant-garde.

La petite colonne, composée de trois compagnies de chasseurs (350 hommes), partit aussitôt. Elle était arrivée à 600 mètres d'une tour dont trois étages d'embrasures lui montraient les gueules de ses canons, quand elle fut arrêtée par une décharge de mitraille. Le capitaine **ZENTZ** disposa immédiatement ses chasseurs dans les anfractuosités des rochers, et, s'avançant peu à peu, il leur fit diriger contre les embrasures un feu si violent, que deux jours après, cette tour, sans brèche ouverte par l'artillerie française, se laissait enlever par ses embrasures mêmes où n'osaient plus paraître ses défenseurs. Ce fut le lieutenant **GIGOT**, qui le premier, y pénétra avec une rare audace.

Le maréchal **BARAGUEY d'HILLIERS** avait complimenté le jeune capitaine sur sa marche audacieuse. Il le proposa en même temps pour le commandement de ce même bataillon de chasseurs qu'il avait si intrépidement conduit à l'attaque et il l'obtint pour lui.

Lieutenant-colonel, en 1858, du 71e de ligne, **M. ZENTZ** fit la campagne d'Italie dans le corps **MAC-MAHON.** Après les batailles de Magenta et de Solferino, il ne tarda pas à être proposé pour le grade de colonel.

Il fut, en effet, nommé à ce grade le 12 août 1861 et placé à la tête du 63e d'infanterie qu'il commanda pendant neuf ans, dont quatre en Algérie.

Le colonel **ZENTZ** dirigea dans ce pays plusieurs colonnes, soit sur la frontière de Tunis, contre les Kroumirs, à Tebessa dont il était le chef du cercle, soit en Kabylie. Il était de ce

Amicale Hamid

côté en 1865 quand on l'avertit que le fort de Takitount, éloigné de lui de 25 kilomètres environ, courait un grand danger. Le brave **ZENTZ** y courut avec de la cavalerie et le l'infanterie. Il rompit le cercle d'investissement formé par la nombreuse tribu des Hammchas et ravitailla les assiégés qui l'acclamèrent comme un sauveur.

En 1870, lors de la déclaration de guerre, il se trouvait au camp de Châlons. Dans son ouvrage sur les opérations du 2e corps de l'armée du Rhin, le général **FROSSARD** le cite avec éloge pour sa conduite à Spickeren-Forbach. Il y gagna ses deux étoiles et reçut le commandement de la 1re brigade de la 2e division.

Le rapport de son divisionnaire, **M. de LAVEAUCOUPET**, est ainsi conçu :
« M. le général ZENTZ a assisté en qualité de colonel du 63e de ligne au combat de Sarrebrück le 2 août, à la bataille de Spickeren le 6 août, à la bataille de Borny sous Metz le 14 août.
Il s'est particulièrement distingué à la bataille de Spickeren, lorsque le général **DOENS**, blessé, a dû laisser le commandement de la brigade. C'est à lui que je dois d'avoir pu rallier en arrière de la crête boisée en avant de Spickeren, les bataillons du 40e de ligne et du 24e qui, pendant toute la journée, avaient défendu le bois. C'est là que, debout, à quelques pas en arrière de ses hommes placés sur deux lignes et qui étaient couchés pour donner moins de prise au feu de l'ennemi, il a tenu de 5h ½ à 8h ½ et résisté à toutes les attaques.

Le colonel **ZENTZ** est un des quelques officiers qui m'ont permis de tenir la position. Il a été magnifique de sang-froid et de bravoure, et cela pendant de longues heures. Il a été sur ma proposition nommé général de brigade ; il mérite d'être cité à l'ordre de l'armée et mentionné dans le bulletin des opérations. »

Prisonnier après la reddition de Metz, le Gouvernement lui donna, à son retour en France, le commandement du camp de Toulouse. La Commune venait d'être proclamée dans cette ville qui était, pour ainsi dire, au pouvoir des insurgés. Le général **de NANSOUTY** y commandait. **M. ZENTZ** aide celui-ci à s'emparer du Capitole et rétablit l'ordre avec autant de présence d'esprit que de fermeté. Ce qui se passait alors à Paris surexcitait les passions dans le midi de la France. Les hommes les plus exaltés de Carcassonne, de Perpignan, de Montpellier, de Narbonne, s'étaient rassemblés dans cette dernière ville et y avaient constitué la Commune. Là, après s'être fortifiés dans le château, ils avaient pris des otages et attiré à eux deux cents soldats de la garnison, menaçant, réquisitionnant les habitants. On avait inutilement envoyé pour les réduire des troupes de Perpignan. Il y avait eu des morts et des blessés. C'est alors que le général **ZENTZ** reçut l'ordre d'aller étouffer ce dangereux foyer d'insurrection.

Il se rendit immédiatement à Narbonne, où il arriva le 31 mars dans la nuit. Le procureur général de Montpellier, le préfet de l'Aude, le général commandant le département étaient à la gare. Depuis quelques jours ces messieurs parlementaient avec l'émeute. Le général **ZENTZ** les engagea à regagner leur résidence en leur disant qu'il prenait toute la responsabilité de l'action.
Il fit placarder dans les rues l'avis que le jour même, son artillerie battrait le château, la ville, tous les points occupés par les factieux. Sans s'arrêter aux menaces des insurgés, à la lettre du sieur **DIJON**, leur chef, annonçant qu'il ferait fusiller les otages, aux prières de quelques notables, aux supplications du clergé, il prit ses dispositions pour l'attaque. Trois compagnies de turcos se rangèrent au pied des remparts, attendant le signal de l'assaut ; l'artillerie chargea ses pièces ; une sommation fut faite.

Les révoltés rendirent aussitôt les otages et se dispersèrent en laissant leur chef et les plus coupables d'entre eux dans les mains se la gendarmerie.

Le ministre de la guerre, en apprenant ce résultat si rapidement obtenu, le félicitait en ces termes :
« Recevez tous mes compliments pour votre décision et votre succès. »

Le 4 avril, le ministre s'exprimait ainsi :
« Je reçois le rapport sur les opérations devant Narbonne, le général **ZENTZ** a fait preuve d'autant d'intelligence que d'énergie. Je le fais nommer commandeur. »

De son côté, le général de division **GUDIN**, commandant à Montpellier, ayant à rendre compte de ce qui s'était passé, écrivait :
« D'après les officiers du génie qui ont opéré à Narbonne, le général **ZENTZ** a montré beaucoup d'habileté et la plus grande énergie. La France serait heureuse si elle savait beaucoup d'hommes de cette trempe. »

En 1873, le ministre de la guerre, le sachant bon cavalier, le désigna d'office pour commander une brigade de cavalerie à Lyon, dont il conserva le commandement jusqu'à sa nomination de général de division.

Envoyé d'abord à Nice, puis à Nancy, c'est-à-dire d'une frontière à l'autre, il fut nommé en 1880 au commandement du 11^{e} corps d'armée à Nantes qu'il conserva pendant trois ans.

Depuis le 1er mars 1884, le général **ZENTZ** est président du Comité consultatif de l'infanterie.
Il a été autorisé à ajouter à son nom celui de sa mère, **d'ALNOIS**, qui appartenait à une très ancienne famille lorraine.

Ancestrami